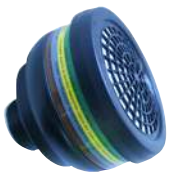
MP731S + cartouches



725A2



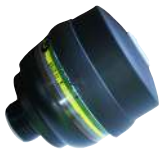
725ABEK2



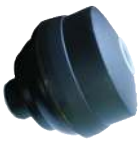
725P3



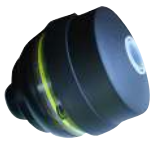
725ABEK2P3



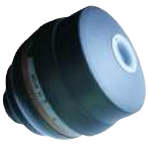
725A2P3



725ABEK2HgP3



725AB2P3



725K2



>> Utilisation

Ce masque panoramique est à utiliser avec les cartouches filtrantes appropriées, référence **725A2, 725P3, 725A2P3, 725AB2P3, 725ABEK2, 725ABEK2P3, 725ABEK2HgP3, 725K2.**

Selon les cas et la cartouche choisie (voir informations plus bas), cet équipement pourra être utilisé pour la maintenance industrielle, l'épandage d'engrais, l'industrie chimique, l'application de peinture, la menuiserie, les filières du bois, de la cimenterie...

>> Caractéristiques techniques

- Masque panoramique.
- En silicone.
- Visière panoramique en polycarbonate anti-rayures.
- Harnais constitué de 5 sangles et brides très facilement réglables.
- 1 porte-filtre (cartouche) avec pas de vis normalisé (EN 148/1).
- Prévu pour adapter une cartouche (vendue séparément).
- Conditionnement : - vendu à l'unité. (sans cartouche)



En savoir plus sur ***www.singer.fr***

>> Principaux atouts

- Qualité et fiabilité d'une fabrication européenne.
- Confortable et facilement réglable.
- Masque intérieur disposant de deux membranes facilitant la circulation de l'air et permettant d'éviter que la visière ne s'embue.
- Choix varié de cartouches à utiliser sur ce modèle.
- Large champ de vision.
- Matière confortable.

>> Conformité

CE 0161

Ces équipements de protection respiratoire ont été testés suivant les normes européennes:
Pour le masque MP731S: **EN 136: 1998 +AC: 2003.** Classe 2: masque complet pour utilisation générale.
Pour les cartouches: **EN 14387: 2004 +A1: 2008 ou EN 143: 2000 +A1: 2006.**
Ils sont conformes au **Réglement (EU) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI) pour une protection contre les risques irreversibles.
Homologation (MP731S)**:** attestation d'examen UE de type délivrée par **AITEX** (Espagne)**.** Organisme notifié **n°0161.**

INFORMATION CONCERNANT LES CARTOUCHES

Types: A, B, E, K, (Contre les gaz)

type **A** (marron) contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition supérieur à 65°C spécifiés par le fabricant.
type **B** (gris) contre certains gaz et vapeurs inorganiques spécifiés par le fabricant.
type **E** (jaune) contre le dioxyde de soufre et d'autres gaz et vapeurs spécifiés par le fabricant
type **K** (vert) contre l'ammoniac et les dérivés organiques aminés spécifiés par le fabricant

Types: (P1, P2 ou P3) (Filtres à particules)
Classement selon l'efficacité de filtration du filtre: P1, P2, P3.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER® safety

(*) Exemples d'utilisation donnés à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition LS_2020_01_09 - Crédit photo(s): Singer, Fotolia